



> PROJET GILA

> CONCERTATION DU PUBLIC

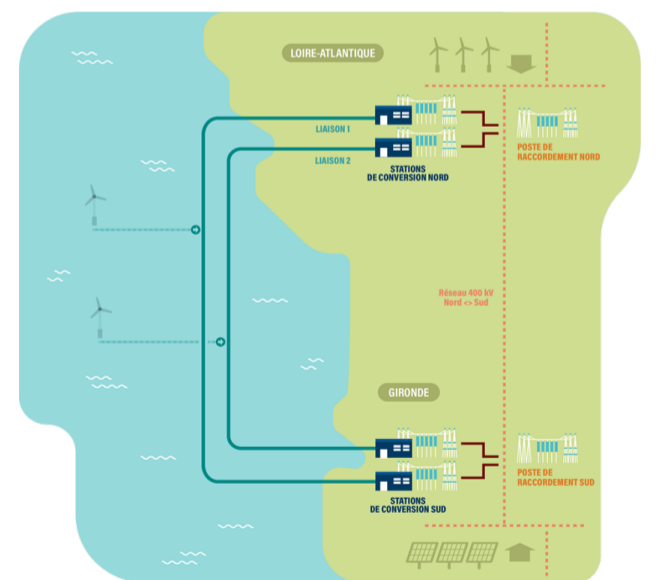
Sur la façade Atlantique, RTE, le réseau de transport d'électricité en France, prévoit la création d'un nouvel axe électrique sous-marin et souterrain, entre la Gironde et la Loire-Atlantique afin d'améliorer les capacités d'échanges d'électricité et de faciliter le raccordement de futurs parcs éoliens en mer.

La solution privilégiée pour renforcer le réseau de la façade atlantique consiste à créer une double liaison électrique 320 000 volts en courant continu souterraine et sous-marine d'environ 400 km et ses stations de conversion entre la Loire-Atlantique et la Gironde. À terre, des stations de conversion seront nécessaires pour assurer un rôle de convertisseur. En effet, pour transporter de grandes quantités d'électricité sur de longues distances en mer, il est nécessaire d'opter pour une technologie à courant continu alors que le réseau terrestre est en courant alternatif.

Le projet GiLA fait l'objet d'une concertation, menée sous l'égide du Préfet de Nouvelle Aquitaine, appelée concertation « Fontaine ». Elle a permis de valider l'aire d'étude du projet, zone au sein de laquelle seront analysés les enjeux du territoire et étudiés différentes options de localisation des infrastructures électriques. **Du 18 mars au 30 mai, une concertation préalable du public** a lieu sous l'égide de deux garants mandatés par la Commission Nationale du Débat Public. L'objectif est d'affiner la localisation des futures installations électriques, au sein de l'aire d'étude, pour ajuster le projet au fil des échanges et construire ensemble une solution adaptée aux besoins du territoire et de la transition énergétique.

Les étapes clés du projet :

- 31 janvier 2025 : Validation de l'aire d'étude
- 18 mars au 30 mai 2025 : Concertation préalable du public sous l'égide de garants
- 2026 : Validation du fuseau de moindre impact et concertation continue des parties prenantes
- 2027 : Obtention des autorisations
- 2028 : Démarrage des travaux
- À partir de 2033 / 2034 : Mise en service des liaisons électriques



> CHEMINEMENT PIÉTON

> POINT D'ÉTAPE

Des travaux de mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) sont en cours en centre-bourg. Les aménagements concernent l'accessibilité aux bâtiments de la forge (dans lequel se déroulent les ateliers mosaïque du Département), de l'escrime, mais aussi de l'assureur et de la future cave à vins qui ouvrira en début d'été. Le coût des travaux s'élève à 83 877,17 € HT dont 70%

(59 720,00 € HT) sont financés par le Département de la Gironde. Le reste à charge pour la commune est de 24 157,17 € HT.

Après ces aménagements, la façade du bâtiment loué à l'assureur sera rénovée, les menuiseries seront changées, une climatisation installée et une terrasse bois créée pour la prochaine cave à vins.

> PLACE CHOPINE

> PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

Les résidents de la place Chopine ont alerté le conseil municipal sur les problématiques de saturation du stationnement. Une réflexion sur la réorganisation et la mise en valeur de cette place a été lancée en collaboration avec des architectes conseil en urbanisme du CAUE Gironde (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement).

Cette première proposition est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture.



> CONSEIL MUNICIPAL

> COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 ET BUDGETS 2025

> APPROBATION

Les comptes administratifs 2024 de la commune et le compte de gestion 2024 du comptable public ont été validés lors du conseil municipal du 13 mars dernier. Les budgets 2025 (principal, annexe du développement économique et annexe du port) ont également été approuvés lors de cette séance. Les principales opérations à noter sont la réhabilitation des 4 salles de classe de l'école, l'aménagement de la cave à vins (en cours) et la réfection de la boulangerie (les dossiers de financements sont déposés). Concernant les aménagements de sécurité de la traversée du bourg, le dossier fait face à un dernier blocage du centre routier départemental.

Lors du prochain conseil qui se tiendra jeudi 10 avril, le conseil municipal votera le taux des taxes communales.

Les chiffres des comptes administratifs et des budgets sont consultables sur le site plassac.fr

Ce projet vous concerne ! Donnez votre avis lors des réunions publiques du secteur :

- **lundi 26 mai de 18h30 à 20h30** : réunion publique*, salle du Champ de foire à Saint-André-de-Cubzac.
- **jeudi 3 avril de 9h à 12h** : débat mobile au marché de Saint-Savin.
- **jeudi 3 avril de 18h30 à 20h30** : atelier territorial au foyer communal (7, rue de l'Abreuvoir) à Cubnezais.
- **mercredi 21 mai de 18h30 à 20h30** : webinaire* de restitution des ateliers territoriaux

* rencontres accessibles en visioconférence sur www.rte-france.com/gila

> VIE ASSOCIATIVE

> LES ATELIERS DU MASCARET

> SAMEDI 5 AVRIL

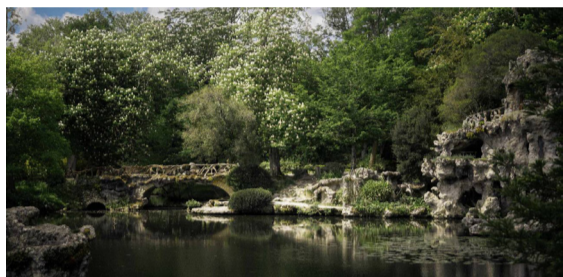
Vide-grenier de 9h à 18h pour le public (7h30-18h30 pour les exposants). 2,50 € le mètre. Restauration sur place. Réservation : 06 64 50 98 68 les-ateliers-du-mascaret@orange.fr

> JEUDI 10 AVRIL

Ciné-club à 18h avec la projection du film *Moderato Cantabile* de Peter Brook avec Jeanne Moreau et Jean-Paul Belmondo.

> DIMANCHE 13 AVRIL

Visite du parc Majolan à Blanquefort. Gratuit, sur réservation. Départ à 8h30. 06 64 50 98 68. Repas sous la responsabilité de chaque participant.



> VENDREDI 18 AVRIL

De 16h30 à minuit, venez chanter, jouer, dire des textes ou jouer de petites scènes lors de la soirée «show micro ouvert». Entrée libre. Restauration sur place. 06 64 50 98 68

> LES ESPACES SAQUARY

> TOUS LES MERCREDIS

De 16h à 19h, atelier vélo solidaire "La roue libre" animé par Thierry pour faire réviser son vélo, apprendre à le réviser soi-même, le donner, s'en procurer un à prix modique. RDV au local interasso. Tél. : 06 95 64 06 30

> SAMEDI 5 AVRIL

Dans le cadre de la manifestation nationale Tous au compost, apprenez les gestes de base pour Réussir votre compost. RDV aux Espaces Saquary de 9h30 à 12h30. Inscriptions sur votre espace personnel SMICVAL.

> SAMEDI 12 AVRIL ET MERCREDI 23

Séances apiculture au rucher des Espaces Saquary de 14h à 16h. Infos auprès de Sophie : 06 98 40 65 13 ou Marie-Agnès : 06 78 72 82 48 Pour éviter toute piqûre, merci de rester à distance du rucher.

> LES RATS DE CAVE

> SAMEDI 5 AVRIL

Stage de kizomba à partir de 17h30 dans la salle polyvalente. Tarifs : 10 € seule, 18 € en couple. Renseignements et inscriptions auprès de Joëlle : 06 74 30 86 55



> MARCHÉ DU FLEUVE

> NOUVELLE SAISON

Lancement de la nouvelle saison le 20 avril puis un marché festif et gourmand une fois par mois le dimanche (dates ci-dessus) au port de Plassac.



> RANDO VÉLO

> JEUDI 1^{ER} MAI

Le comité des fêtes de Plassac organise une randonnée vélo de 7 km jeudi 1^{er} mai. Départ à 9h00 de la salle polyvalente. Pause casse croûte. Retour à la salle polyvalente en fin de matinée, puis déjeuner « Entrecôte Frites » : 15 € sur réservation au 06 82 07 50 00.



À NOTER DANS VOS AGENDAS

- Samedi 5 avril de 9h à 18h : vide-grenier des Ateliers du Mascaret
- Samedi 5 avril de 9h30 à 12h30 : atelier « réussir son compost » aux Espaces Saquary en partenariat avec le Smicval
- Samedi 5 avril : stage de Kizomba des Rats de Cave à 17h30 dans la salle polyvalente
- Du 7 au 13 avril : chasse aux œufs des Canailles
- Jeudi 10 avril : ciné-club des Ateliers du Mascaret à 18h
- Vendredi 11 avril : repas solidaire à partir de 20h aux Espaces Saquary
- Vendredi 18 avril : soirée micro ouvert du Mascafé de 16h30 à minuit
- Dimanche 20 avril : marché du fleuve sur le port
- Samedi 26 avril : stage de kizomba des Rats de Cave

ÉTAT CIVIL

> DÉCÈS

Christian LOVERDE, le 19 mars 2025, à 75 ans

MAIRIE - 7 ALLÉE DE LA MAIRIE, 33390 PLASSAC

05 57 42 07 05 • MAIRIE@PLASSAC.FR

WWW.PLASSAC.FR • @PLASSAC

Bulletin municipal d'informations de Plassac - N° 30 - 04 -2025
Dépôt légal Préfecture de Gironde : le 7 juillet 1993
Responsables de la publication : C. Boussard / J-L. Bernard
Création : agence eden - Mise en page : Mairie de Plassac
Crédits photos : Mairie de Plassac - autres crédits.
Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.

> ENFANCE - JEUNESSE

> FESTIVITÉS À L'ÉCOLE

> CARNAVAL

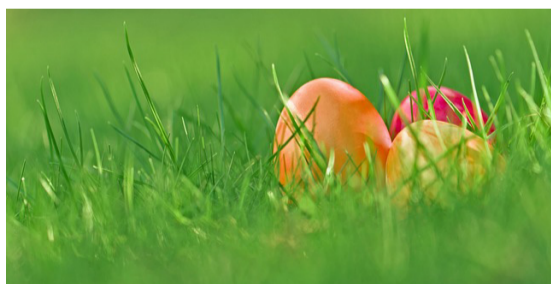
Vendredi 11 avril à 16h, c'est carnaval à l'école. Les enfants défilent aux abords de l'école avec les masques et/ou accessoires qu'ils auront préalablement créés. Le défilé sera suivi d'une petite représentation dans la cour de l'école en présence des parents.



> LES CANAILLES

> JEU DE PISTE DE PÂQUES

Le semaine du 7 au 13 avril, les Canailles cacheront 3 œufs numérotés dans le village. Si vous trouvez les œufs et le code associé, vous gagnez un chocolat. Sur inscription auprès de Sandra pour connaître les instructions : 07 86 65 52 11



LE PETIT BLOG DE L'ART

> LE PETIT BLOG DE L'ART

> À SUIVRE

Le mercredi matin, 5 enfants âgés de 9 à 11 ans, participent à un atelier animé par Virginie Guéné, conseillère numérique de la commune. Toutes les quatre semaines, ils visitent un musée ou rencontrent un artiste puis écrivent sur leur expérience. À lire, regarder et écouter sur le site plassac.fr



> VIE DE VILLAGE

> RECOMMANDATION

> HALTE À LA TAILLE

Il est fortement conseillé aux particuliers de ne pas tailler leurs haies entre mi-mars et mi-août afin de préserver la biodiversité et en particulier l'habitat de nombreuses espèces (oiseaux, insectes...).



> CONSIGNES DE TRI

> AUX JARDINS PARTAGÉS

Merci à tous les particuliers qui déposent des résidus verts aux jardins partagés des Espaces Saquary de bien respecter les consignes de tri signalées par des panneaux indicateurs : les feuilles et tontes d'un côté, les branchages de l'autre. Il est en effet impossible de procéder au broyage des branches lorsque tout est mélangé.

